

**5 Administration générale**

**Acquisition de lots en copropriété  
à MUTZIG - Modificatif**

**Rapport n° CP/2011/818**

**Service gestionnaire :**

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à la validation de la commission permanente la modification de la désignation du lot de copropriété de bureaux à acquérir par le Département dans l'immeuble situé 1 rue Antoine Wagner à MUTZIG auprès de la société Agora Promotions, en vue d'y installer des services sociaux.

Le Département a validé lors de la commission permanente du 5 septembre 2011, l'acquisition du lot n°10 en copropriété à usage professionnel et trois parkings en sous-sol, sis 1 rue Antoine Wagner à MUTZIG, sur un terrain cadastré sous section 4 parcelle n°378/100 avec 11,11 ares au prix de 251 160 € TTC, conformément à l'estimation faite par France Domaine.

Or, suite à une modification du règlement de copropriété du 22 août 2011, le n° de lot à acquérir par le Département a été modifié.

En conséquence, il est proposé d'acquérir le lot n°7, correspondant aux surfaces de bureaux en remplacement du lot n°10, et les parkings n°21, 22 et 30 dudit immeuble en copropriété. Les autres modalités de la vente, notamment financières, restent inchangées.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*- décide d'acquérir le lot n°7 de la copropriété situé 1 rue Antoine Wagner à MUTZIG et les lots de parkings en sous-sol, n°21, 22 et 30, sur un terrain cadastré sous section 4 n°378/100 avec 11,11 ares, au prix global de 251 160 € TTC*

*- dit que l'acte sera passé en la forme notariée.*

*Elle désigne par ailleurs Monsieur Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette acquisition.*

Strasbourg, le 24/10/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL